



SCANNEZ

ICI

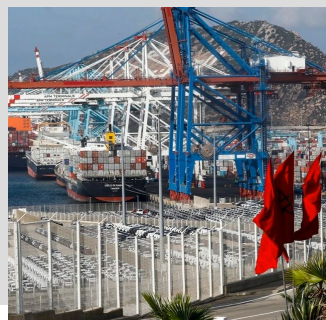
Forte hausse des prix des carburants au Maroc à partir du 16 mars

Les pronostics annonçaient un renchérissement des carburants dans le sillage des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et des perturbations du marché pétrolier mondial. La hausse est désormais confirmée. À partir du 16 mars 2026 à 00h01, les prix à la pompe enregistrent une augmentation marquée, avec un bond de 2 dirhams pour le gasoil et de 1,44 dirham pour l'essence, illustrant l'impact direct des fluctuations internationales de l'énergie sur le marché marocain.



Le conflit au Moyen-Orient met à l'épreuve la résilience socioéconomique du Maroc (Allianz)

Allianz vient de publier son Indice de résilience sociale 2025, qui évalue la capacité de 171 pays à résister aux chocs économiques et sociaux à travers 12 indicateurs. Si le Maroc enregistre l'une des plus fortes améliorations cette année, le Rapport l'identifie parmi les économies les plus exposées au choc inflationniste découlant du conflit au Moyen-Orient, en raison de sa dépendance aux importations d'énergie et de produits alimentaires.



Programme solaire «Noor Atlas» : Masen annonce le démarrage des travaux de construction

Une nouvelle étape est franchie dans la stratégie énergétique du Maroc avec le lancement des travaux de construction du Programme solaire «Noor Atlas». Ce projet national vise à renforcer la production d'électricité renouvelable tout en soutenant le développement économique de plusieurs territoires du Royaume.



Développement rural : un million d'hectares d'irrigation visés d'ici 2030

Interpellé au Parlement sur les politiques de développement durable dans les zones rurales et montagneuses, le ministre de l'Agriculture, Ahmed El Bouari, a mis en avant plusieurs programmes structurants visant à améliorer la gestion de l'eau, soutenir les agriculteurs et valoriser les ressources naturelles. Dans sa réponse à une question écrite du conseiller Khalid Essatte, le responsable gouvernemental a détaillé les principaux projets engagés pour renforcer l'agriculture irriguée et réduire les disparités territoriales.



Aradei Capital génère 322 millions de dirhams de cash en 2025

Aradei Capital a réalisé en 2025 un FFO (fonds provenant des opérations), indicateur mesurant la performance des foncières à partir du cash-flow généré par les loyers et l'exploitation des actifs immobiliers, de 322 millions de dirhams (MDH). Ce niveau représente une hausse de 5%, soit 17 millions de dirhams de plus par rapport à 2024. Le résultat net global s'élève à 534 MDH en 2025, soit une hausse marquée par rapport à 297 MDH réalisés en 2024.



Ali Alami nommé directeur général de la SNEP



La Société Nationale d'Électrolyse et de Pétrochimie (SNEP) a annoncé la nomination d'Ali Alami en tant que directeur général, à l'issue du conseil d'administration tenu le 6 mars 2026. Il succède à Fayçal El Kadiri à la tête de l'entreprise, leader du marché marocain des produits vinyliques et des produits d'électrolyse.

Festival Jidar-Rabat Street Art 2026: Ouverture des candidatures pour le "Mur collectif"



Les candidatures sont ouvertes pour participer au projet "Mur collectif" de la 11e édition du Festival Jidar-Rabat Street Art qui se tiendra du 16 au 27 avril 2026, annoncent les organisateurs.

Emploi : lancement du programme "IDMAJ" pour l'insertion de 30.000 jeunes non diplômés

Face aux difficultés d'accès à l'emploi pour les jeunes sans qualification, le gouvernement a lancé, vendredi à Rabat, le programme "IDMAJ" destiné à faciliter leur insertion professionnelle. Porté par le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri, ce dispositif prévoit 30.000 postes d'emploi confirmés, avec un potentiel pouvant atteindre 65.000 opportunités dans plusieurs secteurs de l'économie nationale.



Iftar ramadanesque à Séville sous le signe de la coexistence religieuse

Le modèle marocain de coexistence religieuse et le rôle de l'artisanat dans la promotion du dialogue interreligieux ont été mis en avant, vendredi soir à Séville, lors d'un Iftar ramadanesque auquel ont pris part d'éminentes personnalités des sphères politique, institutionnelle, associative et culturelle.



SOCIÉTÉ HM BEST BERRY SARL AU

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/02/2026 ; il a établi les statuts d'une Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : STE HM BEST BERRY S.A.R.L AU
- Forme Juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique,
- Objet de Société : La société a pour objet :
- GESTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES.
- Capital Social : 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune.
- Siège Social : C/O BUREAU N°53 4EME ETAGE GALERIE MAMOUNIA AV HASSAN BOU-NAAMANI FH 500

CITE DAKHLAAGA-DIR.

- Durée : 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.
- Gérance : MR ABDALLAH MAIDINE est désigné en qualité de gérant de la Sté pour une durée indéterminée.
- Dépôt Légal : a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir le 12/03/2026 sous le N° 160463.

STÉ - «SELLA GREEN» - S.A.R.L.

CONSTITUTION

- RC : 67969/Agadir.
- Aux termes d'un acte s.s.p en date du : 06/03/2026 il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont :
- Dénomination : «SELLA GREEN» S.A.R.L.
- Objet : CREATION DEVELOPEMENT ET GESTION DE PLATE-

FORME DIGITALE POUR SECTEUR AGRICOLE.

- Siege social : C/O CHEZ STE A&A KHADAMAT N 1525 BUR N 05 CITE ASSALAM AGADIR
- Durée: 99 années
- Capital: cent mille DIRHAMS (100 000.00 DH).
- Cogérance : M. YOUSSEF MOUSTAID, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° JB440650 ET M. ABDELLATIF SRAIH, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° JB436291.
- Signature sociale : M. YOUSSEF MOUSTAID, Titulaire de la C.I.N N° JB440650 ET M. ABDELLATIF SRAIH Titulaire de la C.I.N N° JB436291.
- Vis-à-vis des tiers, les gérants dispose des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes rentrant dans l'objet de la société
- DEPOT : le dépôt légal à été déposé au

Tribunal de commerce AGADIR le 13/03/2026 sous le N° 160472

« AZELAV AGRI » SARL/AU

- Constitution de société à responsabilité limitée à associé unique
- *Aux termes d'un acte sous-seing privé en date 10/03/2026, enregistré à LAAYOUNE, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique conformément aux lois en vigueur dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination sociale : « AZELAV AGRI » SARL/AU
- Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :
- L'élevage des volailles.
- Exploitation des abattoirs de volaille .

□ L'élevage du poulet de chair .

- -Durée : la durée de la société est fixée à 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce
- -Siege social : LOT AL WAHDA, N°11, BLOC S13, EL MARSA, LAAYOUNE.
- Capital social : le capital est fixé à Cent mille dirhams (100.000,00 dhs),
- Mr. ABOULJAMAL AHMED..... 1000 PARTS (100.000, 00 DH).
- L'année sociale : du 1ere janvier au le 31 décembre.
- Gérance : est nommé gérant de la société, Mr ABOULJAMAL AHMED, avec Tout les pouvoirs de signature.
- Dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1 ÈRE instance de Laayoune: Le 13/03/2026 Sous le numéro : 14745

SIHABI CARS

Constitution de société à responsabilité limitée à

associé unique

*Aux termes d'un acte sous-seing privé en date 10/03/2026, enregistré à

LAAYOUNE, il a été

établi les statuts

d'une société à

responsabilité limitée à associé unique

conformément aux

lois en vigueur dont

les caractéristiques

sont les suivantes :

□ Dénomination

sociale : « AZELAV

AGRI » SARL/AU

□ Objet : La société

a pour objet tant au

Maroc qu'à l'étranger :

□ L'élevage des volailles.

□ Exploitation des

abattoirs de volaille .

□ L'élevage du poulet

de chair .

□ -Durée : la durée de

la société est fixée à

99 années à compter

du jour de son imma-

triculation au registre

de commerce

□ -Siege social : LOT

AL WAHDA, N°11,

BLOC S13, EL MAR-

SA, LAAYOUNE.

Capital social : le

capital est fixé à

Cent mille dirhams

(100.000,00 dhs),

□ Mr. ABOULJAMAL

AHMED.....

1000 PARTS

(100.000, 00 DH).

-L'année sociale : du

1ere janvier au le 31

décembre.

Gérance : est nommé

gérant de la société-

té, Mr ABOULJAMAL

AHMED, avec Tout les

pouvoirs de signature.

- Dépôt légal a été

effectué au greffe du

tribunal de 1 ÈRE ins-

tance de Laayoune:

Le 13/03/2026 Sous

le numéro : 14745

STE SIDI ALI MOVE SARL

Aux termes d'un acte

S.S.P en date du

03/03/2026, il a été

établi les statuts d'une

société à responsa-

bilité limitée dont les

caractéristiques sont

les suivantes :

Dénomination :STE

SIDI ALI MOVE

Objet social : TRANS-

PORT PERSONNEL

POUR LE COMPTE

D'AUTRUI

Siege social :C/O

BLOC 2 N° 351 AVE-

NUE HASSAN 2 AIT

MELLOUL

Capital social :Le

capital social est fixé

à la somme de Cent

mille Dirham(100

000,00Dhs).

Gérance : La société

est gérée par Mr

NOUREDINE IGUDMI

et MOUYSSI TARIQ

pour une durée illimi-

tée.

Le dépôt légal a été

effectué au tribunal

de première instance

D'INEZGANE le

13/03/2026 sous le

numéro 489.

SOCIÉTÉ AM2Y IMMO SARL À AU

CONSTITUTION

D'UNE SOCIÉTÉ A

RESPONSABILITÉ

LIMITÉE A ASSOCIÉ

UNIQUE :

Société AM2Y IMMO

Sarl à AU

I/ Au terme d'un acte

sous seing privé en

date du 05 février 2026

à Agadir, il

a été établi les statuts

d'une société à res-

ponsabilité limitée à

associé unique ayant

les caractéristiques

suivantes :

□ Dénomination :

AM2Y IMMO

□ Siege social : N 127

IMM 73 ESSADA II

HAY MOHAMMADI

AGADIR

AGADIR

AGADIR

□ Objet : IM-

MEUBLES, PROMO-

TEUR IMMOBILIER

□ Capital Social :

100.000,00 DHS divisé

en 1000 parts sociales

□ Mr ANEJJAR

M'barek détient 1000

parts sociales

□ Nomination du Gé-

rant:

La société AM2Y

IMMO Sarl à AU, sera

gérée et engagée par

la signature unique

de gérant Mr ANEJJAR

M'barek, titulaire de la

CIN n° JE128989, pour

une durée

indéterminée.

II/ Le dépôt légal a été

effectué au greffe du

tribunal de commerce

d'Agadir en

date du 27 février

2026 sous le numéro

160232, la société est

immatriculée

au registre de com-

merce sous le numéro

67691.

Pour Extrait et mention

SOCIÉTÉ ARM POLYVALENT SARL À AU

CONSTITUTION
D'UNE SOCIÉTÉ A
RESPONSABILITÉ
LIMITÉE A ASSOCIÉ
UNIQUE :

Société ARM POLY-
VALENT Sarl à AU
I/ Au terme d'un acte
sous seing privé en
date du 19 février
2026 à Agadir, il
a été établi les statuts
d'une société à res-
ponsabilité limitée à
associé unique ayant
les caractéristiques
suivantes :

- Dénomination :
ARM POLYVALENT
- Siège social : MAG
N 01 LOT SIDI SAID
N 91 DRARGUA
AGADIR
- Objet : BOULAN-
GERIE ET PATISSE-
RIE – ACTIVITES DE
NETTOYAGE
- Capital Social :

100.000,00 DHS
divisé en 1000 parts
sociales

- Mme BEN EL-
MAHFOUD Khadija
détient 1000 parts
sociales
- Nomination de la
Gérante :
La société ARM PO-
LYVALENT Sarl à AU,
sera gérée et enga-
gée par la signature
unique de la gérante
Mme BEN EL-
MAHFOUD Khadija,
titulaire de la CIN n°
JH2107, pour une
durée indéterminée.
- II/ Le dépôt légal a été
effectué au greffe du
tribunal de commerce
d'Agadir en date du
12 mars 2026 sous
le numéro 160455, la
société est immatri-
culée au registre de
commerce sous le
numéro 67951.
- Pour Extrait et men-
tion

SOCIÉTÉ MED AC- CÈS GLOBAL SARL À AU

CONSTITUTION
D'UNE SOCIÉTÉ A
RESPONSABILITÉ
LIMITÉE A ASSOCIÉ
UNIQUE :
Société MED ACCÈS
GLOBAL Sarl à AU
I/ Au terme d'un acte
sous seing privé en
date du 19 février
2026 à Agadir, il
a été établi les statuts
d'une société à res-
ponsabilité limitée à
associé unique ayant
les caractéristiques
suivantes :

- Dénomination :
MED ACCÈS GLO-
BAL
- Siège social : MAG
N 2 LOT SIDI SAID N
92 DRARGUA AGA-
DIR
- Objet : NET-
TOYAGE COURANT
DES BATIMENTS –
PARCS,
JARDINS, AVENUES,
ETC (ENTREPRE-
NEUR DE LA PLAN-

TATION OU DE
L'ENTRETIEN DES)

- Capital Social :
100.000,00 DHS
divisé en 1000 parts
sociales
- Mr ELOUZZANI
Mohamed détient
1000 parts sociales
- Nomination de
Gérant :
La société MED AC-
CÈS GLOBAL Sarl à
AU, sera gérée et
engagée par la
signature unique de
gérant Mr ELOUAZ-
ZANI Mohamed,
titulaire de la CIN n°
J412302, pour une
durée indéterminée.
- II/ Le dépôt légal
a été effectué au
greffe du tribunal de
commerce d'Agadir
en date du 12 mars
2026 sous le numéro
160458, la société
est immatriculée
au registre de com-
merce sous le numé-
ro 67965.
- Pour Extrait et men-
tion

SOCIÉTÉ « SOUTH DISCOVERIES » SARL

RC N° 53485
Aux termes du pro-
cès-verbal de l'as-
semblée générale
extraordinaire du
24/02/2026, de la
société dite " SOUTH
DISCOVERIES " So-
ciété à Responsabilité
Limitée au capital de
100.000,00 Dhs, il
a été décidé ce qui
suit :

- Rapport du liqui-
dateur sur l'ensemble des opéra-
tions de liquidation ;
- Examen et appro-
bation du compte
définitif de liquidation ;
- Quitus au liquida-
teur et décharge de
son mandat et consta-
tation de la clôture de
la liquidation ;
- Le dépôt légal a été
effectué au Tribunal
de Commerce d'Ag-
adir le 16/03/2026 sous
le numéro 160501.

STE MOTOCYCLE AUTOMOBILE DMA SARL

R.CN°35209/INEZ-
GANE succursale
Conformément au
procès-verbal du
07/01/2026, L'as-
semblée générale
Extraordinaire des
Ste MOTOCYCLE
AUTOMOBILE DMA a
décidé ce qui suit :

CREATION D'UNE
NOUVELLE SUCCU-
RSALE ;

LES ASSOCIES DE
LA SOCIETE DIFFU-
SION MOTOCYCLE
AUTOMOBILE D.M.A
SARL SE SONT
REUNIS EN ASSEM-
BLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE
ET A PRIS-LES DECI-
SIONS SUIVANTE:
- OUVERTURE
D'UNE NOUVELLE
SUCCURSALE qui
sera situe al l'adresse
suivante :

RB 40-12 TASSI-
LA Z.I DCHEIRA EL
JIHADIA.

Dépôt légal : effectué

au Tribunal de 1 ER
INSTANCE D'INZE-
GANE le 13/03/2026,
sous le n° 492.

STE DIGICAL ME- TROLOGIE S.A.R.L

AU CAPITAL DE :
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL
:HAY ZITOUNE

BLOC B N° 03
TIKIOUINE –AGA-
DIR-

Au terme d'un acte
sous seing privé en
date du 02/03/2026
à AGADIR, il a été
établi les statuts
d'une Société à
Responsabilité Limi-
tée dont les carac-
téristiques sont les
suivantes :

DENOMINATION:
La Sté prend la dé-
nomination de: STE
DIGICAL METRO-
LOGIE S.A.R.L

OBJET : La Sté a
pour objet : SER-

VICES DE METRO-
LOGIE ET ETA-
LONNAGE
SIEGE SOCIAL:
HAY ZITOUNE
BLOC B N° 03
TIKIOUINE –AGA-
DIR-

DUREE : La durée
de la société est
fixée à 99 années,
à compter du jour
de sa constitution
définitive,
sauf dans le cas de
dissolution antici-
pée.

CAPITAL : Le ca-
pital social est fixé
à une somme de
100.000,00 DH
(Cent Mille Dhs),
divisé entre les
associés comme
suit : Mme HASNA
LACHQAR 1000
parts
LA GERANCE :
Mme HASNA
LACHQAR nommée
gérante de la socié-
té pour une durée

indéterminée
DEPOT LEGAL :
Il a été effectué
au Greffe du Tri-
bunal de com-
merce d'Agadir le
13/03/2026 sous le
N° 0160479

«AGROTISME» SARL AU.

Constitution d'une
Société
- N° Registre de
Commerce : 67815
AGADIR
ICE :
003907724000001
Aux termes d'un
acte SSP en date
du 13/02/2026, il a
été établi les sta-
tuts
d'une Société à
Responsabilité
Limitée à associé
unique dont les ca-
ractéristiques sont
les suivantes :
- Dénomination :

«AGROTISME»
SARL AU.
- Objet :
 L'EXERCICE
D'ACTIVITES
REACTIVES ET DE
LOISIRS.
- Siège Social :
DOMICILIE CHEZ
CENTRE D'AF-
FAIRES SAHAMAT
N 29 AV
TOUBKAL 3EME
ETG N 05 HAY AL
MASSIRA AGADIR
- Durée : 99 ans.
- Capi-
tal : 100.000,00 Dh.
- Gérance: Mr
NAOUFAL IHSANE.
- Associés :Mr
NAOUFAL IHSANE
1000 parts sociales.
- Dépôt légal : le
dépôt légal a été
effectué au greffe
du tribunal de com-
merce d'Agadir le
06/03/2026 sous le
N° 0160337.

STE DURBACE SARL AU

DISSOLUTION ANTI- CIEE

STE DURBACE SARL
AU

RC: 521 - IF:

37543214 - ICE:

002290113000084

Aux termes d'un acte
sous-seing privé en

date du 19/11/2025, et

en raison de la

cessation d'activité

de la société « DUR-

BACE» SARL AU au

capital de 100 000,00

Dhs, sise à : DOUAR

LKHAROUIAA ALOU-

GOUM TATA a été

procédé à :

□ La dissolution an-

tipicée et la mise en

liquidation amiable de

la société et ce

conformément aux

dispositions de la loi

et aux statuts de la

société.

□ La désignation de

Mr EL BOURHIMI

MOHAMED en qualité

de liquidateur

pour une durée non

limitée.

□ Le siège de la

liquidation est fixé

au DOUAR LKHA-

ROUIAA ALOUGOUM

TATA.

Le dépôt légal a été

effectué au Tribu-

nal de 1^{er} Instance

de Tata en date du

02/12/2025

sous le n°42/2025.

MOSTAFA AMG

MOSTAFA AMG SO-

CIEE A RESPONSABILITE

LIMITEE AAS-

SOCIE UNIQUE AU

CAPITAL DE CENT

MILLE (100.000) DI-

RHAMS Registre de

commerce n 173359

Objet : Constitution de

la Société Au terme

d'un acte S.S.P., il

a été établi à Tan-

ger, le 21/01/2026,

la constitution, de

la Société A Res-

ponsabilité limitée a

associé unique, dont

les caractéristiques

sont les suivantes :

DENOMINATION : La

dénomination de la

société est : « MOS-

TAFA AMG» SARL AU

OBJET : La société a

pour objet, au Ma-

roc ou à l'étranger

pour son compte ou

pour le compte des

tiers : -Commerce de

pièces de rechange et

réparation de véhi-

cules automobiles ;

-Commerce de pièces

de rechange de vé-

hicules automobiles

; -Entretien et répa-

ration de véhicules

automobiles. Et plus

généralement toutes

opérations commer-

ciales, financières,

mobilières et immo-

bilières, pouvant se

rattacher directement

ou indirectement à

l'un des objets pré-

cités, ou tous autres

objets similaires ou

connexes pouvant

favoriser le dévelop-

pement de la société.

SIEGE SOCIAL :

Le siège social est

fixé au : AV DE FES

9 RUE URUGUAY

RES CHAIMAE 2

EME ETRAGE N 6,

TANGER. DUREE :

99 années, à comp-

ter du jour de son

immatriculation au

registre du com-

merce. CAPITAL

SOCIAL : Le capi-

tal social s'élève

à CENT MILLE

(100.000) DIRHAMS.

Il est divisé en MILLE

(1.000) PARTS S

CIALES d'une valeur

nominale de CENT

(100) DIRHAMS cha-

cune, souscrites en

totalité, intégralement

libérées et attribuées

à l'associé unique

Monsieur MOSTAFA

ER-RACHEDY. LA

GERANCE : La so-

ciété sera gérée pour

une durée illimitée par

: - Monsieur MOSTA-

FA ER-RACHEDY,

de nationalité Maro-

caine, demeurant au

N 1 RUE 10 BLED

JAMAI HAY LAM-

CELLA, FES. ANNEE

SOCIALE : Com-

mence le 1er Janvier

et se termine le 31

Décembre. Le dépôt

légal a été effectué

au Tribunal de com-

merce de TANGER le

05/03/2026, sous N :

304236. Pour extrait

et mention

SOCIETE NGCI STRUCTURE

SARL AU

SOCIETE NGCI
STRUCTURE SARL
AU Avis de liquidation
Aux termes du procès
verbal de l'assemblée
générale extraordi-
naire à Ben Guerir en
date du 29/12/2023
l'associé unique de la
société NGCI STRUC-
TURE SARL AU, dont
le siège social est à
Hay El Ouarda n469
Benguerir, décidé ce
qui suit : Clôture défi-
nitive de la liquidation,
donne quitus au liqui-
dateur de sa gestion
et décharge de son
mandat. DEPOT LE-
GAL : Le dépôt légal a
été effectué au greffe
du tribunal de Ben-
guerir Le 05/03/2026.
Sous Le Numéro 58.
RC : 2237

ABUROH LIGHT

ABUROH LIGHT AU
CAPITAL SOCIAL
: 100 000,-DH SO-
CETE A RESPON-
SABILITE LIMITEE
ASSOCIE UNIQUE
Cession des parts so-
ciales * Que par acte
sous seing privé en
date du 18 Septembre
2025 E et y Enregistré
sous les références
(RE202500879
127049/2025), Mr.
MOHAMED ABUROH,
détenteur mille (1000)
parts sociales de cent
(100,-DH) dirhams
chacune dans ladite
société cède et trans-
porte sous toutes les
garanties ordinaires
et de droit la totalité
de Mille (1000) parts
sociales à Mr. BEN
KACEM MOHAMED
qui accepte de les

acquérir. -----
----- Le capital social
est fixé à la somme
de CENT MILLE
DIRHAMS (100.000,-
DH) divisé en Mille
(1000) parts sociales
de Cent (100,-DH)
chacune numéroté de
1 à 1000 attribuées
en totalité à : - 1/ Mr.
BEN KACEM MOHA-
MED, de Nationalité
Marocaine, né le 20-
06-1987, Titulaire de
la CIN n LA106433:
1000 Parts sociales
Soit au total 1000
Parts sociales Mr.
BEN KACEM MO-
HAMED est nommé
gérant unique de la
société pour une du-
rée illimitée. -----
----- L'associé unique
adopte des nouveaux
statuts et s'engagent
par sa seule signa-
ture Le dépôt légal
a été effectué aux
greffes du Tribunal de

commerce de Tan-
ger Sous le numéro
15125. Pour Extrait
et Mention Gérance

APOLLO AERO SARL AU

APOLLO AERO
SARL AU Constitu-
tion d'une société à
responsabilité limitée
à associée unique
Au terme d'un acte
SSP en date du
04/02/2026, Enregis-
tré à MOHAMMEDIA
le 19/02/2026, il a
été établi les sta-
tuts d'une SARL AU
ayant les caracté-
ristiques suivantes
: Dénomination :
« APOLLO AERO
SARL AU » Objet
social : Conseil
de gestion. Siège
social : NR 90 ETG
3 BLOC A HASSA-
NIA II BD DE LA
RESISTANCE EL

ALIA MOHAMMEDIA
MAROC Capital social
: 100.000, 00 dhs,
devisé en 1000 parts
de 100 dhs chacune,
et attribuées à : -Mme
FAHMI HASNAA 1000
PARTS TOTAL DES
PARTS 1 000 PARTS.
La Gérance : la nomi-
nation de Mr YOUNES
MACHGHOUL comme
gérant unique de ladite
société pour une durée
indéterminée et qui
dispose de la signature
sociale avec droit et
facilité d'agir seul ou
avec un mandataire.
Le dépôt légal est
effectué au Tribunal
de première instance
de Mohammedia sous
numéro 369/413 du
20/02/2026 immatricu-
lé au registre de com-
merce sous le numéro
39403. Pour extrait et
mention Le gérant

"BORD LEADERS" SARL

"BORD LEADERS"
SARL Avenue Mou-
lay Ismail Résidence
Volubilis Bloc C 1ere
Etage N53 Tanger
CONSTITUTION
« EL HAMAIDI IM-
PORT-EXPORT »
SARL AU Société
à Responsabilité
limitée A ASSOCIE
UNIQUE Au capital de
100.000,00 dirhams
Aux termes d'un acte
S.S.P en date du
04/02/2026, il a été
établi les statuts d'une
société à responsa-
bilité limitée dont les
caractéristiques sont
les suivantes : 1 – Les
soussignés : Mme.
EL HMAIDI HASNA,
née le 1989 à BNI
FRASSEN TAZA,
Titulaire de CIN n
K448065, Demeurant
à HAY KHANDAK

EDDIR AOUAMA
TANGER. 2 - Objet
: La société a pour
objet au Maroc et à
l'étranger : • Importa-
tion et exportation des
produits électroniques
• Importation et ex-
portation de matériel
électronique • Impor-
tation et exportation
des équipements de
télécommunication •
Importation et expor-
tation des pièces et
accessoires électro-
niques, Et en généra-
lement toutes opéra-
tions d'import-export,
de transport et d'af-
frètement, et toute
opérations commer-
ciales, financières,
industrielles mobi-
lières et immobilières
se rattachant directe-
ment ou indirectement
aux objets ci-dessus
ou à tout autre objet
similaire ou connexe
d'en favoriser le

développement sous
quelques formes 3
– Dénomination : La
dénomination de la
société est : « EL HA-
MAIDI IMPORT-EX-
PORT » SARL AU
4 - Siege Social : Le
siège social est fixé à
: " AVENUE MOULAY
ISMAIL RESIDENCE
VOLUBILIS BLOC
C 1ERE ETAGE
N53-TANGER " 5 -
Durée : La durée de
la société est fixée à
quatre-vingt-dix-neuf
années à compter de
son immatriculation
au registre du com-
merce, sauf les cas
de prorogation ou
de dissolution antici-
pée prévus ci-après.
6 - Capital Social :
Le capital social est
fixé à la somme de
100.000,00 dirhams.
Il divisé en 1000 parts
sociales de 100,00
DH l'une, numérotées

de 1 à 100, libérées
et réparties entre
les associés en
proportion de leurs
droits, savoir : Mme.
EL HMAIDI HASNA
.....1000 PARTS
7 – Gérance : La
société sera vala-
blement engagée
par la signature de
: Mme. EL HMAIDI
HASNA, née le 1989
à BNI FRASSEN
TAZA, Titulaire de
CIN n K448065,
Demeurant à HAY
KHANDAK EDDIR
AOUAMA TANGER.
8 - Exercice social
: L'exercice social
commence le 01
Janvier et se termine
le 31 Décembre de
chaque année. 9 - Le
dépôt légal : Le Dé-
pôt légal du registre
de commerce du tri-
bunal de commerce
de Tanger.

SOCIÉTÉ TAMLILST SARL

AVIS DE CONSTITU-
TION Au terme dun
acte S.S.P en date
de 1002/2026, il a été
établi les statuts dune
Société TAMLILST
SARL, dont les ca-
ractéristiques sont
Les suivantes - Siège
Social : N 258 LOTIS-
SEMENT DAR SEL-
TAN MARRAKECH.
–Activité : - FABRICA-
TION ET VENTE DE
PATISSERIE EN DE-
TAIL. -Capital Social :
100000,00 DH divisé
en 1000 parts sociales
de 100 DH, attribué
à - Mr. ABDELHAKIM
YASSINE, propriétaire
de 500 parts, ET - Mr.
ABDERRAHMANE
YASSINE, proprié-
taire de 500 parts,
-Le dépôt légal ef-
fectué au tribunal de
commerce de Mar-
rakech le 06/03/2026,
sous N°3283, RC
N°178353.